

Recherche et expérimentation

Un conseil scientifique pour l'Itab

L'Institut technique français en agriculture bio (Itab) s'interroge sur son avenir. Missionné pour coordonner la recherche et l'expérimentation de la bio en France, il souffre d'un manque de moyens conjugué à une difficulté à définir ses priorités. Son assemblée générale, le 5 mai à Paris, a été l'occasion de réfléchir à la création de son conseil scientifique, préconisée par « *les mesures Gaymard* ».

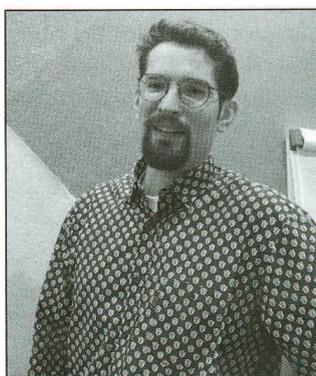
L'Itab est un institut technique... sans chercheurs, avec très peu de moyens mais beaucoup d'ambition. C'est là tout son paradoxe. Son rôle est de définir les axes de recherche et d'expérimentation prioritaires pour pouvoir les coordonner, en travaillant en liaison avec les chercheurs et techniciens des multiples structures existantes en France. Une mission difficile, parfois mal comprise. « *Il est bon de rappeler que la structuration de la recherche et ses modes de fonctionnement ne sont pas neutres* », rappelle son jeune président, Matthieu Calame, élu il y a un an. D'où les divergences de vue au sein de son conseil d'administration. Certes, celles-ci peuvent être source de riches débats mais peuvent nuire parfois à son efficacité. Ce qui lui était reproché, c'est sa difficulté à articuler les questions techniques avec leurs inévitables corollaires politique et économique.

Retour aux bases de la connaissance

Pourtant, l'existence de l'Itab n'a pas été remise en cause par le rapport Sadier. Au contraire. Dans ses « *mesures* », le ministre Hervé Gaymard indique cependant la nécessité de le faire évoluer en mettant en place un conseil scientifique, indépendant du conseil d'administration,

pour orienter les choix techniques de façon plus pragmatique.

De son côté, Matthieu Calame tient à garder une vision plus globale du rôle de l'Itab : « *Le retour aux bases de la connaissance a permis de lever la plupart des difficultés et de résorber les principaux points de friction* », assure-t-il avec optimisme. « *Face à l'éparpillement des actions de recherche, de plus en plus nombreux sont les acteurs qui reconnaissent la nécessité de définir à la fois une programmation à long terme de la recherche en bio ainsi qu'une doctrine en matière de recherche du vivant* ». Pourtant, concrètement sur le terrain et à court terme, il ne peut nier que les besoins concrets se font sentir. Pour Matthieu Calame, la situation actuelle du malaise de la bio française s'analyse de la façon suivante : « *toutes les conversions sont loin d'avoir été préparées avec soin. Bien des exploitations reconverties étaient basées sur des modèles techniques très déséquilibrés, qui auraient nécessité des mutations radicales [...]. L'euphorie financière est allée de pair avec une certaine insouciance à l'égard des grands principes de l'agronomie, ce qui, en bio, ne pardonne pas. Face à un contexte de marché qui s'est renversé, de nombreuses exploitations se*



Pour Matthieu Calame, président : « *quel que soit l'avenir de notre institut, le travail accompli ne sera pas perdu* ».

trouvent dans des impasses techniques, qui traduisent les déséquilibres des systèmes eux-mêmes, un manque de sérieux dans l'approche agronomique ».

Pour une approche systémique

Alors que faire ? Dans son projet 2004-2009, adopté à l'unanimité par le conseil d'administration, l'Itab a voulu tout d'abord réaffirmer un certain nombre de principes, posés en préalable.

En premier lieu, l'Itab veut privilégier une approche systémique plutôt que purement analytique. Cette démarche repose sur le constat que les agrosystèmes comportent un grand nombre de variables, dont certaines ne sont pas contrôlables (comme le temps) ou faiblement (comme le sol d'origine).

Preuve que le débat sur ce sujet n'est pas clos, cette vision ne fait pas l'unanimité. Elle a d'ailleurs suscité quelques réactions à chaud dans la salle : pourquoi en effet opposer ces deux approches qui doivent se compléter ? Le second principe est la reconnaissance de la spécificité du vivant, basée sur le fait que les systèmes vivants sont dynamiques. Ils sont dotés de capacités d'autorégulation qui en assurent la relative stabilité. Pour le porte-parole de l'Itab, « *méconnaître ces règles élémentaires se traduit par de nombreux échecs en terme de santé et d'environnement* ».

Le pouvoir de séduction

Le troisième principe auquel tient l'institut est celui de la recherche participative associant les producteurs qui le souhaitent. « *Une organisation de la recherche, selon le schéma traditionnel, où les producteurs appliquent les solutions trouvées par les chercheurs, est inopérante pour répondre à des enjeux territorialisés et complexes* », souligne Matthieu Calame. Le quatrième et dernier principe est celui de la recherche ouverte, c'est-à-dire qui associe plus largement, sans les confondre, les différentes pistes et formes de recherche, d'innovation et d'expertise. « *Ces principes, nous sommes de moins en moins*



De gauche à droite, Pascal Gury, trésorier, Laurence Fontaine, directrice, Jacques Frings, vice-président, Matthieu Calame, président.

seuls à les affirmer », rappelle le président.

D'ailleurs, les liens élaborés avec les organismes de recherche et développement se renforcent : avec la DGER (direction générale de l'enseignement et de la recherche), le CIAB (comité interne de l'Inra en agribio), l'Acta (association de coordination des techniques agricoles). Mais, sans poids financier, l'Itab doit réussir à s'imposer autrement : « en jouant de son pouvoir de séduction pour attirer les chercheurs, c'est-à-dire offrir un cadre suffisamment intéressant pour susciter leur intérêt », précise Matthieu Calame.

Quel conseil scientifique ?

La mise en place du conseil scientifique est donc au cœur des discussions. Comment celui-ci va-t-il s'articuler ? Qui le composera ? Quel sera son rôle, son lien avec le conseil d'administration ? Que vont

devenir les commissions qui actuellement orientent les programmes ? Autant de questions qui font l'objet de réflexions, sachant que ce conseil devra être opérationnel dès la fin de l'année. « Il faut qu'il soit légitimé par sa composition et la personnalité de son président », résume Matthieu Calame. Pour Philippe Viaux d'Arvalis, « ses membres doivent avoir une culture générale et un recul sur les problèmes, tout en pouvant faire intervenir des experts sur des problèmes précis ». À la question de savoir quel est le profil d'un scientifique, Bertil Sylvander, chercheur et animateur du Ciab de l'Inra, est formel : « avant tout, c'est quelqu'un qui doute ». Pour tous, une chose est sûre, la relation entre les chercheurs et les professionnels stimule la recherche, notamment en lui donnant une dimension économique indispensable.

Le rôle des commissions techniques

Les six commissions techniques de l'Itab (grandes cultures, élevage, viticulture, fruits et légumes et qualité) ont pour mission de faire progresser les pratiques de l'agriculture bio. Leurs rôles ? D'abord, recenser et analyser les problèmes techniques et technico-économiques. Puis, initier des programmes de recherche et assurer l'appui méthodologique et la concertation auprès des organismes souhaitant développer les programmes. En plus d'assurer un rôle d'expertise, elles rassemblent et valident les résultats, s'occupent du transfert des connaissances pour la réalisation de documents techniques ou l'organisation de colloques.

Chaque commission est animée par un bureau chargé d'organiser et de dynamiser son fonctionnement. Celui-ci est composé d'un responsable salarié de l'Itab, de quatre techniciens des réseaux CTR/CTS (1), des instituts et centres techniques agricoles, des chambres d'agriculture, de Formabio et de deux professionnels titulaires.

(1) CTR : centre technique régional (il en existe 21), CTS : centre technique spécialisé (il en existe 4 qui sont le Grab d'Avignon (84), le Pôle AB du Massif Central (43), le CREAB basé à Auch (32) et le CEB situé en Belgique).

Des mouvements de fonds

L'Itab prépare donc sa mutation. Reste à savoir comment il va articuler son travail en lien avec les structures régionales qui se penchent sur de nombreuses problématiques bio. La nécessité de réussir à mettre en réseau tous ces travaux pour les valoriser est d'ailleurs plus que jamais réclamée. Or, comme le constate Laurence Fontaine, directrice, « on nous sollicite de plus en plus, notamment dans le domaine de

l'expertise, sans nous donner de moyens supplémentaires ». Et visiblement, même si les financements de l'Itab ne sont pas, pour l'instant, remis en cause, cela ne devrait pas aller en s'arrangeant : non seulement l'Adar (agence de développement agricole et rurale) réduit ses budgets alloués aux instituts mais elle les invite à se rapprocher. La question ne peut être éludée : quel sera, dans ce contexte, l'avenir de l'Itab ?

Christine Rivry-Fournier

De modestes moyens

L'Itab souffre de ne pas disposer de suffisamment de moyens pour assurer correctement sa mission. Depuis 2002, les subventions de l'Adar (ex-Anda), versées de surcroît avec du retard, diminuent. Elles se sont montées à 259 300 euros en 2003 pour un budget total de 525 051 euros. Le reste étant assuré par les autres conventions, passées notamment avec les offices, l'Oniflor et l'Onic-Oniol.

Les moyens humains sont eux aussi en baisse. Deux départs au sein de l'équipe administrative n'ont pas été remplacés, notamment le poste de coordinateur « semences et plants » et celui de la directrice. Laurence Fontaine partage son temps entre la direction et la commission « grandes cultures et élevage ». Monique Jonis s'occupe des commissions « fruits et légumes et viticulture ». Trois temps partiels sont assurés par Blaise Leclerc pour l'agronomie (35 %), Bruno Taupier-Lepage pour la qualité (25 %) et Agnès Deschamp pour le secrétariat (70 %). Un mi-temps complète l'équipe pour la communication.

Cette réduction de moyens explique qu'en 2003, tous les projets engagés n'aient pu être menés à bien, comme par exemple ceux de la commission élevage mise en sommeil, ou celui concernant le programme Fertiagribio.



Maison Familiale Venansault

FORMATIONS PAR ALTERNANCE

B.E.P.A. CONDUITE DE PRODUCTION AGRICOLE	B.E.P.A. JARDINERIE-ANIMALERIE
<i>se former par l'agriculture biologique</i>	<i>vivre et communiquer sa passion pour les plantes et les animaux</i>

inscriptions et renseignements

Les Hermitans - 85190 VENANSAULT - 02 51 07 38 46
E-mail : mfr.venansault@mfr.asso.fr